



Prochaine séance du conseil municipal

Vendredi 20 ou 27 mars à 20h30 (en fonction des résultats des élections municipales)
à la salle des fêtes
Plus d'info sur www.luy nes.fr



Séance 1, 2, 3... CINÉ ! Mary Anning

Mercredi 18 mars – 14h30
La Grange

Film d'animation à partir de 6 ans (1h12)
Tarif unique : 4,50 €
Bande-annonce sur luy nes.fr



Le Tambour

N°382 – Mars 2026

luy nes.fr  



S.H.A.K.E.S.P.E.A.R.E.

Vendredi 27 mars – 20h30
La Grange

Théâtre tout public dès 12 ans de la Compagnie Grand Tigre (1h20)
Tarifs : 10-14 €
Billetterie : luy nes.festik.net

Festival Bruissements d'Elles Séance de cinéma : Coutures

Jeudi 19 mars – 20h30
La Grange

Fiction d'Alice Winocour avec Angelina Jolie (1h46)
Tarifs : 4,50-6,50 €
Bande-annonce sur luy nes.fr



Lectures contées

Samedi 28 mars – 9h00-12h00
Médiathèque

Matinée organisée par le F.S.E. Aubrac
Accès gratuit avec don libre
Vente de crêpes et gâteaux



Rencontre avec Julie Hascoët

Vendredi 20 mars – 20h00
La Grange

L'artiste Julie Hascoët présentera son projet de résidence à Luynes autour du monde souterrain et troglodyte.



Il Sogno se réinvente !

Le printemps arrive avec nos nouveaux services et produits... Plus d'info dans le prochain Tambour !



Suivez-nous sur
[@ilsognoluynes](https://www.instagram.com/ilsognoluynes)

Directeur de la publication : Bertrand RITOURET – Imprimé par Numeriscann



Affiche imaginée et dessinée par les enfants de La Ruche d'Ernest



Le mot du Maire

Les fortes pluies qui se sont abattues sur la France au cours du mois de février nous ont rappelé, une fois encore, combien la nature peut bouleverser notre quotidien en quelques heures.

Dans plusieurs territoires, les cours d'eau sont sortis de leur lit, provoquant des inondations parfois spectaculaires et surtout très éprouvantes pour les habitants concernés. Derrière les images que nous avons pu découvrir aux informations, il y a des familles qui ont vu leur maison envahie par l'eau, des biens perdus, des souvenirs emportés et parfois la nécessité d'abandonner son logement. Des entreprises ont dû arrêter leurs activités, des gens perdent leur travail.

Dans notre commune, nous avons eu la chance d'être épargnés. Certes, ces épisodes de pluie ont pu perturber notre quotidien, nous empêcher de nous promener, perturber certaines de nos activités, compliquer nos déplacements ou ralentir quelques projets du quotidien, ou empêcher les pratiques sportives extérieures. Mais ces désagréments, bien réels, restent modestes au regard de ce que vivent celles et ceux qui ont tout perdu ou presque.

Ces événements invitent à prendre un peu de recul. Lorsque l'on n'est pas directement touché, il est facile de mesurer les difficultés à l'aune de notre propre quotidien. Ailleurs, à quelques dizaines de kilomètres seulement, des habitants doivent faire face à des situations bien plus lourdes : nettoyer, reconstruire, se reloger, recommencer.

Certes, nos routes ont énormément souffert mais dans certains villages elles ont été littéralement détruites et les élus concernés ont pu exprimer sur les chaînes de télévision leur désarroi face à l'impossibilité de pouvoir les reconstruire un jour, car pour des routes, il n'y a pas d'aide, pas de subvention, elles sont à la charge exclusive de l'impôt payé par l'habitant.

Relativiser ne signifie pas minimiser nos contraintes mais plutôt garder à l'esprit la réalité vécue par d'autres et cultiver la solidarité qui fait la force de nos territoires.

Dans ces moments les élans d'entraide, l'engagement des secours, des bénévoles et des collectivités rappellent que la cohésion reste essentielle. Pensons à tous ceux qui vont devoir reconstruire leur quotidien, parfois dans des conditions très difficiles, et relativisons nos petites contrariétés de n'avoir pu vivre chez nous exactement comme nous l'aurions voulu du fait de cette météo difficile.

Nous avons subi ces très fortes pluies mais les conséquences restent modestes, restons optimistes et relativisons en regardant autour de nous. Cessons de regarder les détails qui nous paraissent meilleurs chez le voisin, mais prenons plutôt conscience de notre chance et de ce qu'il fait bon vivre à Luynes.

Bertrand RITOURET
Maire de Luynes
Vice-président de Tours
Métropole Val de Loire

Permanences numériques gratuites à la médiathèque

Nathalie Vigreux, facilitatrice numérique, vous accompagne dans vos usages du numérique.

Inscription obligatoire :
02 47 55 56 60

Inscription pour les vacances de printemps (du 13 au 24 avril)

Inscription à La Ruche d'Ernest (3-13 ans) & à La Passerelle (10-17ans) du 13 au 27 mars sur le Portail Famille : luynes.fr/portail-famille

Dégustation d'huîtres

Samedi 21 mars
Sur le marché

Proposée par le Comité de Jumelages de Luynes
Commande possible :
10 € la douzaine
Contact : 06 74 50 50 22



Festival Bruissements d'Elles POLYPHONIQUES

Du 14 mars au 4 avril
La Grange

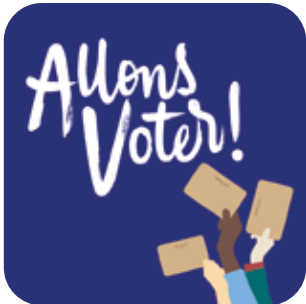
Exposition d'art contemporain de Justine Ghinter
Vernissage : 12/03 – 19h00



Matchs de football

Le dimanche à 15h00
Terrain honneur rue V. Hugo

08/03 : ASL2 vs La Riche R. 4
22/03 : ASL2 vs RacanEnt 2
29/03 : ASL1 vs Tours ACP 2



Stériliser et identifier son chat

La stérilisation et l'identification, c'est protéger son chat et lutter contre l'errance 🐾 Un geste simple et essentiel !

Plus d'information sur www.i-cad.fr

Élections municipales

Dimanches 15 et 22 mars

Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00 :

- Collège
- Salle Courteline
- Salle des fêtes

Vote par procuration : maprocuration.gouv.fr

Suivez Luynes sur Facebook et Instagram

Nos pages officielles sur linktr.ee/ville.luynes

